

CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS 2022 - CAMPING MULINACCIU

CONDITIONS GENERALES SUSCEPTIBLES D'EVOLUER EN FONCTION DU CONTEXTE SANITAIRE

1 . RESERVATION

- par téléphone : +33 (0)4.95.71.47.48
- par écrit : CAMPING MULINACCIU - Hôtel de Plein Air - 20137 LECCI
- par mail : infos@mulinacciu.com

Les tarifs sont affichés en EUR, le gaz et l'électricité sont compris dans le prix de la location. Non compris taxe de séjour (cf : 4. TAXE DE SEJOUR).

Les arrivées sont possibles tous les jours de la semaine et pour la durée de séjour souhaitée, en fonction de nos disponibilités sur nos hébergements dédiés à la nuitée.

Votre option sera validée après réception de votre confirmation écrite : **bulletin de réservation dûment REMPLI et SIGNE**, accompagnée du **règlement de l'acompte** (30% du montant total de votre séjour + 10 € de frais de dossier). **Votre réservation ne sera définitive qu'après réception de notre confirmation écrite.**

2 . ANNULATION

L'option FLEX est facultative. Elle doit être souscrite au moment de la réservation du séjour.

L'option FLEX vous assure pour votre séjour, au choix :

Annulation : remboursement intégral de votre acompte (hors frais de dossier et option FLEX)

Modification : modification de votre séjour en fonction de nos disponibilités et de votre souhait.

Interruption : remboursement des nuitées non effectuée en cas de force majeure

Report : possibilité des reporter votre séjour pour 2023 aux périodes d'ouverture du camping.

Cf Annexe 1 : Option FLEX, A quoi je sers ?

2.1 J'AI SOUSCRIT A L'OPTION FLEX

L'option FLEX s'entend par séjour et par hébergement. Cette dernière est indexée sur le montant du séjour (voir barème ci-après)

Pour un séjour d'un montant de	Coût
De <=/ à 600 €	35 €
De 601 € à 1 200 €	45 €
De 1 201 € à 2000€	55 €
De 2 001 € à 3 000€	65 €
De 3 001 € à > 5 000€	75 €

En cas d'annulation, l'acompte vous sera entièrement restitué (le montant du remboursement s'entend hors frais de dossier et option FLEX).

2.2 JE N'AI PAS SOUSCRIT A L'OPTION FLEX

En cas d'annulation de séjour, de désistement total ou partiel de votre part PLUS DE 45 JOURS avant votre arrivée l'acompte vous sera restitué (hors frais de dossier non remboursable).

DANS LES 45 JOURS précédant le début de votre séjour, l'acompte de 30% et les frais de dossier ne vous seront pas restitués.

Tout séjour, retardé ou interrompu, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

2.3 FORCE MAJEURE

L'établissement se réserve le droit d'annuler le contrat de location en cas de force majeure (incendie, catastrophe naturelle, etc.) qui entraînerait pour lui et le client l'impossibilité d'utiliser la location dans des conditions normales.

Dans ce cas, l'acompte perçu sera restitué.

2.4 CRISE SANITAIRE

Dans le cadre d'une crise sanitaire, pandémie, état d'urgence sanitaire, veille sanitaire l'établissement se conformera à la législation en vigueur ou pourra opter pour une solution plus favorable à ses vacanciers si le cadre légal et sanitaire le permet.

3 PAIEMENT

Le solde du séjour est payable à l'arrivée. Nous acceptons les règlements :

- par **chèque bancaire ou postal** (à l'ordre de "CAMPING MULINACCIU")
- par **chèques vacances ANCV** (renseigner "nom du titulaire" sur chaque chèque vacance si ces derniers ne sont pas pré-remplis. Ne pas remplir le cadre "Coordonnées du prestataire")
- par **virement bancaire** (cf annexe 3 - RIB) **ou espèces**.

Nous **N'ACCEPTONS PAS** la CARTE BANCAIRE.



4 TAXE DE SEJOUR

Dans l'attente de validation de la circulaire concernant son montant. La taxe de séjour, sera à acquitter à votre arrivée, lors du règlement du solde de votre séjour.

Pour information : taxe de séjour 2021 : 0.45€/adultes

5 SEJOUR

5.1 HORAIRES

En basse saison (mai - juin - septembre), la réception est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

En haute saison, la réception est ouverte de 8h30 à 20h30.

5.2 ARRIVEES ET DEPARTS

Les arrivées se font **à partir de 16h** jusqu'à fermeture de la réception (nous contacter en cas d'arrivée tardive). Un état des lieux sera effectué et signé à l'entrée et à la sortie de la location. Nous vous demandons de nous informer de toute anomalie constatée **au maximum 24h après votre arrivée**.

Nous vous prions de bien vouloir prendre RDV pour l'état des lieux, **au plus tard 48h avant votre départ**. Les départs se font **AVANT 12H SUIVANT LE PLANNING DE DEPART ET DE VOTRE PRISE DE RENDEZ-VOUS**. Aucune réclamation ne sera acceptée au moment du départ.

5.3 BRACELET

Chaque vacanciers se verra remettre un bracelet à l'arrivée. Ce dernier devra obligatoirement être porté dans l'établissement.

5.4 VISITEURS

L'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée aux visiteurs.

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant et dûment enregistré à la réception où leurs seront remis un bracelet de l'établissement les invités, en nombre limités, pourront être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Les invités devront être accueillis par les vacanciers de l'établissement **à la réception**.

Les prestations et installations du camping sont accessibles aux invités (sous réserve que cela n'entraîne pas une sur fréquentation - ex : piscine). Toutefois, l'utilisation de ces équipements peut être payant selon un tarif qui doit faire l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

Les véhicules des invités sont interdits dans le terrain de camping et devront être garés sur le parking prévu à cet effet.

6 HEBERGEMENT

Inclus dans les locations : couvertures, oreillers, vaisselle.

Les LINGES de lit et de toilette NE SONT PAS COMPRIS dans la location.

Possibilité de **LOCATION** auprès de notre partenaire **BLEU LAVANDE**, www.pressing2a.fr. Ce dernier peut vous livrer directement au camping en leur précisant votre lieu de séjour. Les contacter au +33 (0)4.95.72.28.26 ou par mail pressing.bleulavande2a@gmail.com.

Le **numéro d'hébergement** figurant sur votre confirmation de réservation n'est donné qu'à **titre indicatif** et peut être modifié jusqu'à votre arrivée. En cas de réservation de **plusieurs hébergements, nous ne pouvons pas vous garantir leur plus proche proximité.**

Tout **séjour** est **nominatif** et ne peut en aucun cas être cédé.

La capacité des locations est stricte et ne peut être dépassée. AUCUNE PERSONNE SUPPLEMENTAIRE ne sera ACCEPTEE.

L'installation de tentes n'est pas admise sur les emplacements des hébergements.

En cas d'intervention technique et/ou de réparation urgente, survenant au cours de votre séjour, le délai de réparation dépendra de l'heure de la panne, de la disponibilité du technicien qualifié et/ou des pièces nécessaires à une réparation. Elle ne pourra en aucun cas engendrer une remise.

Le NETTOYAGE de la location est A VOTRE CHARGE. Produits de nettoyage disponible à la réception.

7 CAUTION

Deux cautions distinctes vous seront demandées à votre arrivée :

Pour la location :

100 € pour un hébergement "sans sanitaires"

200 € pour un hébergement "avec sanitaires sans climatisation"

300 € pour un hébergement "avec sanitaires et climatisation"

Pour le ménage :

80 € de caution pour le ménage.

Les cautions vous seront renvoyées et/ou détruites dans les 48h suivant votre départ.

Si l'état des lieux n'est pas satisfaisant (dégradations et/ou propreté) la/les caution(s) sera/seront encaissée(s). Le ménage de départ doit correspondre à la grille d'état des lieux d'entrée réalisée à votre arrivée et affichée dans votre bungalow. En cas de non-conformité, la caution ménage sera encaissée.

En cas de dommage dont le montant de la réparation et/ou du remplacement serait supérieur à la caution, il vous sera demandé le remboursement sur présentation d'une facture et/ou devis de notre part.

En cas de départ matinal, avant 8h30, un membre de notre équipe contrôlera la location la veille de votre départ en votre présence et après votre départ.

8 ANIMAUX

DEUX animaux maximums par hébergement sont admis sur présentation du carnet de vaccination. Ils devront **OBLIGATOIREMENT** être **TENUS EN LAISSE dans l'enceinte de l'établissement.** Ne sont pas acceptés les chiens 1ère et 2ème catégorie.

9 PARKING et CIRCULATION

La vitesse est limitée à **10Km/h** à l'intérieur du camping. En cas de non-respect, l'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée du véhicule dans l'enceinte du camping.

Les barrières situées à l'entrée du camping fonctionnent 24h/24. Un badge d'entrée vous sera remis à votre arrivée.

La circulation dans le camping est interdite entre 23h et 5h. Durant ces horaires, nous vous invitons à utiliser le parking situé dans l'enceinte de l'établissement et prévu à cet effet ("Parking après 23 heures").

Pour **chaque location**, le **stationnement d'UN véhicule** est compris. Pour tout véhicule supplémentaire, un surcoût vous sera facturé (tarif camping). Vous avez la possibilité d'utiliser sans frais supplémentaire le "parking après 23h".

10 PISCINE et TOBOGGAN AQUATIQUE

La piscine est ouverte de 9h à 19h30. Le toboggan aquatique est accessible uniquement lorsqu'il fonctionne, soit de 10h à 12h et de 14h à 19h. L'espace aquatique (piscine, toboggan et abords) n'est accessible que durant les horaires d'ouverture et **sous la responsabilité des parents. Le bassin est non surveillé.** (CF annexe 2 - Règlement intérieur de l'espace aquatique)

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles de sécurité et d'hygiène (douche obligatoire, interdiction de fumer, interdiction de manger, interdiction de courir, ...) affichées sur les panneaux à l'entrée de l'espace aquatique. Le règlement de l'espace aquatique vous sera remis à votre arrivée lors des formalités d'accueil, nous vous demanderons d'en prendre connaissance et de le signer. Le non-respect des règles de sécurité peut conduire à une exclusion du bassin.

11 MODIFICATION EVENTUELLE DE NOS PROGRAMMES

En cas de survenance d'un évènement (force majeure, crise et ou contexte sanitaire,..) rendant impossible ou contraire au contexte sanitaire, l'exécution de l'une de ses obligations et ses prestations annexes, le Camping Mulinacciu aura la faculté de modifier partiellement ou totalement l'exécution de ses prestations : fermeture totale ou partielle d'un locatif ou d'un emplacement, d'un équipement commun de type : espace aquatique, restaurant, court de tennis,... ; annulation des animations....

12 WI-FI

Chaque hébergement bénéficie d'un accès wi-fi gratuit pour 2 appareils non simultanés.
Possibilité d'aces wi-fi supplémentaire payant (nouveaux tarifs à la baisse en cours de négociation avec notre prestataire).

13 COVID – FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Le Camping Mulinacciu se conformera aux mesures gouvernementales.

14 INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que les FEUX sont formellement INTERDITS.

Des barbecues communs sont à votre disposition derrière le restaurant du camping.

La Direction décline toute responsabilité en cas de vol.

En règle générale, pour le bien être de vous tous, campeurs et locataires, il vous est demandé d'adopter une bonne attitude [respect du sommeil des autres (silence à partir de 23h), vitesse de circulation dans le camping, dégradations volontaires, ...].

La Direction se réserve le droit d'exclusion sans remboursement de séjour en cas de non-respect de ces règles élémentaires.

15 REGLEMENT INTERIEUR

Tout locataire ou campeur est tenu de se conformer au **Règlement Intérieur** du Camping Mulinacciu et aux consignes de sécurité affichés à l'accueil. Le Camping Mulinacciu décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries...et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.



OPTION FLEX

A quoi je sers ?

Dans un cadre général,

Vous ou un membre de la famille participant au séjour, vous trouvez dans l'un des cas suivants **dans les 45 jours qui précèdent votre arrivée** « remboursement ou possibilité de report »

- ◆ Maladie, accident, Opération chirurgicale non programmée au moment de la réservation.
- ◆ Incident de trajet. Vous manquez votre vol ou traversée bateau. Votre séjour est retardé (vols/traversée décalé(e)s), le solde du séjour sera réactualisé en fonction des nuits non passées dans l'établissement.

Vous ou un membre de la famille participant au séjour, vous trouvez dans l'un des cas suivants **durant le séjour** « interruption de séjour ». Le solde du séjour sera réactualisé en fonction des nuits non effectuées dans l'établissement et vous serez remboursés.

- ◆ Maladie, accident qui vous imposerait d'interrompre votre séjour. Cas de force majeure qui nécessite un retour impératif (catastrophes naturelles, perte d'un proche)

Dans le contexte « COVID »,

Vous ou un membre de la famille participant au séjour, vous trouvez dans l'un des cas suivants **dans les 45 jours qui précèdent votre arrivée**

« remboursement ou possibilité de report »

- ◆ Maladie relative COVID (diagnostiqué positif, cas contact, en soins, ...). Confinement total ou « régionalisé ». Vous vous trouvez dans l'interdiction de vous déplacer.

Vous ou un membre de la famille participant au séjour, vous trouvez dans l'un des cas suivants **durant le séjour** « interruption de séjour »

- ◆ Maladie relative COVID. Votre séjour est écourté, le solde du séjour sera réactualisé en fonction des nuits non passées dans l'établissement et vous serez remboursés.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE AQUATIQUE 2022

La piscine est ouverte de 9h à 19h30. Le toboggan aquatique est accessible uniquement lorsqu'il fonctionne, soit de 10h à 12h et de 14h à 19h.

L'espace aquatique (piscine, toboggan et abords) n'est accessible que durant les horaires d'ouverture et sous la responsabilité des parents concernant les enfants. Le bassin est non surveillé.

Consigne de sécurité et d'hygiène COVID-19

- Merci de respecter le sens de circulation entrée/sortie - se déchausser avant de pénétrer dans la zone d'espace aquatique
- Se désinfecter les mains avant de pénétrer dans l'espace aquatique. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition.
- Respectez les gestes barrières et distanciation dans la file, avant de pénétrer dans l'espace aquatique ainsi que dans l'espace aquatique.
- Masque non obligatoire, sauf en cas de rupture de la distanciation (1 mètre)
- Douche obligatoire avant la baignade
- Rappel sur le nombre maximum de personne autorisées à se rassembler : 10

Rappel des consignes habituelles

- Short de bain autorisé (short à usage unique de baignade)
- Respecter les consignes de sécurité de l'utilisation du toboggan aquatique (cf. : pictogrammes à l'entrée du toboggan).

Dans l'espace aquatique, il est strictement INTERDIT de :

- FUMER - MANGER - BOIRE
- INSTALLER les TRANSATS sur la PELOUSE
- COURIR autour du BASSIN et GRIMPER sur les ROCHERS
- INTRODUIRE des ANIMAUX dans l'enceinte de l'ESPACE AQUATIQUE

Vous trouverez à l'entrée de l'espace aquatique des panneaux complétant le règlement intérieur. Merci de les consulter avant de pénétrer dans l'enceinte.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
SARL FIUMICELLU

Domiciliation
SG PORTOVECCHIO (00252)
LES QUATRECHEMINS
20538 PORTO-VECCHIO

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	00252	00020073478	28

IBAN : **FR76** 3000 3002 5200 0200 7347 828
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**